Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212901227-20260626-20260605-DE

MAIRIE DE LAZ
CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers :
En exercice : **15**
Présents : 12
Votants : 15

Délibération n°20260624_05

L'an Deux Mille Vingt-six.
le 24 juin 2026,
le Conseil Municipal de la Commune de **LAZ**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 19 heures 30,
A la salle Bellevue, sous la présidence de Mr Erwan Briand, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 19/06/2026.
Etaient présents : M. BRIAND Erwan, Mme GALLAIS Magali, M. LEVENEZ Nicolas, Mme LAZ Laura, Mme SALAUN Corinne, , Mme LE SANN CamilleMme MENOT Fanny, Mme MAHE Françoise, M. HUGUENIN Hervé, Mme PLOE Marine, M. HUGUENIN Alban, M. PETILLON JACQUES
Absent M. THOMAS Yannig, , M. LE DU Stéphane, M. ALLAIN Mikaël,
Tous les 3 ont donné pouvoir
Secrétaire de séance : LAZ Laura
Etaient également présente : Evennou Valérie, Secrétaire générale de Mairie.

5. Objet : Affectation du résultat :

Rapporteur : Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire explique que le CFU n'ayant pas pu être voté avant le budget pour des raisons techniques, le conseil a procédé à une affectation provisoire du Résultat 2025.
Après validation du CFU par la DGFIP, il s'avère que les chiffres étaient concordants au centime près,
Monsieur le Maire propose donc d'affecter le résultat définitif tel que proposé le 9 mars 2026 à savoir :

le résultat de l'exercice 2025 est de 31 997.43 €, les résultats antérieurs reportés : 88 963.32 €, Soit un montant de 120 960.75 € pour le Fonctionnement.
Il rappelle le solde d'exécution de la section d'investissement qui est de : 100 488.25 €
(le solde des RAR est de 60 318.68 €).
Monsieur Le Maire propose donc d'affecter le résultat de la façon suivante :

1) 95 960.75 € en investissement (compte 1068)
2) 25 000 € en report de fonctionnement.

Le Conseil, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres :
- Approuve l'affectation du résultat 2025 tel que défini ci-dessus.
- Charge la secrétaire générale de mairie d'inscrire cette affectation au budget 2026.

Pour extrait certifié conforme, le 25 juin 2026
La secrétaire de séance, Laura LAZ

MAIRIE DE LAZ 29520

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Erwan Briand